

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE BONAVENTURE**

PROCÈS-VERBAL d'une séance spéciale (dite extraordinaire) du conseil de la MRC de Bonaventure tenue le 13 mai 2020 à 19 heures 30 minutes par visioconférence sous la présidence du préfet, monsieur Éric Dubé et à laquelle étaient présents:

Colette Dow	Maire	Shigawake
Genade Grenier	Maire	Canton de St-Godefroi
Linda MacWhirter	Maire	Hope Town
Hazen Whittom	Maire	Canton de Hope
Régent Bastien	Maire	Paspébiac
Stephen Chatterton	Maire	New Carlisle
Marie-Louis Bourdages	Maire	St-Elzéar
Roch Audet	Maire	Bonaventure
Denis Gauthier	Maire	St-Siméon
Lise Castilloux	Maire	Caplan
Gérard Porlier	Maire	St-Alphonse
Gaétan Boudreau	Maire	Cascapédia-St-Jules

ainsi que mesdames Anne-Marie Flowers, directrice générale, secrétaire-trésorière Lynn Fortin, responsable des finances et administration, messieurs Gaétan Bélair, aménagiste et Christian Grenier, technicien forestier.

Absent: Représentant de la ville de New Richmond

- OUVERTURE DE LA SÉANCE -

Le préfet constate qu'il y a quorum et mentionne qu'il s'agit d'une séance spéciale. Le représentant de la ville de New Richmond est absent, on ne peut renoncer à l'avis de convocation conformément à l'article 153 du Code Municipal. De plus, l'avis de convocation a été signifié à tous les membres du conseil conformément aux articles 152 et 156 du Code Municipal.

RÉSOLUTION 2020-05-75 Tenue de la séance spéciale (dite extraordinaire) du 13 mai à huit clos

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huit clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huit clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence;

EN CONSÉQUENCE: IL EST PROPOSÉ par le maire Marie-Louis Bourdages et résolu à l'unanimité des maires présents que le conseil de la MRC de Bonaventure accepte que la présente séance soit tenue à huit clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence.

RÉSOLUTION 2020-05-76 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par le maire Régent Bastien et résolu à l'unanimité des maires présents que l'ordre du jour suivant soit adopté;

- 1.- Adoption des procès-verbaux du 15 avril et du 28 avril;
- 2.- Adoption des comptes à payer du mois d'avril;
- 3.- Correspondance:
 - 3.1 Résolution tenue de la séance du 13 mai à huit clos;
 - 3.2 Lettres diverses;
 - 3.3 Compte-rendu rencontre regroupement des MRC - 27 février 2020;
- 4.- Administration:
 - 4.1 Présentation et dépôt des états financiers 2019;
 - 4.2 Autorisation signature protocole d'entente FAIR - Volet IV;
 - 4.3 Ressources humaines;
- 5.- Matières recyclables:
 - 5.1 Résolution demande de délai Recyc-Québec pour la transmission des données de la collecte sélective aux fins de compensation;
- 6.- Aménagement et Forêt:
 - 6.1 Résolution approbation des projets réalisés 2019-2020-Projets d'aménagement forestier réalisés sur le territoire forestier résiduel;
 - 6.2 Résolution approbation de la planification annuelle 2020-2021 pour les étapes de mise en oeuvre du programme d'aménagement durable des forêts (PADF);
- 7.- Territoire non organisé:
 - 7.1 Autorisation déneigement route du Quai St-Godefroi TNO aquatique
- 8.- Développement économique, social et communautaire:
 - 8.1 Autorisation signature contrat de service pour débits automatisés;
 - 8.2 Résolution addenda au protocole d'entente projet développement social;
 - 8.3 Résolution autorisation addenda Programme Mobilisation-Diversité - SANA
- 9.- Levée de l'assemblée

RÉSOLUTION 2020-05-77 Adoption du procès-verbal du 15 avril 2020
Conseil des maires

IL EST PROPOSÉ par le maire Roch Audet et résolu à l'unanimité des maires présents que le procès-verbal du conseil des maires du 15 avril soit adopté tel que lu.

RÉSOLUTION 2020-05-78 Adoption du procès-verbal du 28 avril 2020
Comité administratif

IL EST PROPOSÉ par le maire Denis Gauthier et résolu à l'unanimité des maires présents que le procès-verbal du comité administratif du 28 avril soit adopté tel que lu.

RÉSOLUTION 2020-05-79 Adoption des comptes à payer - mois d'avril

IL EST PROPOSÉ par le maire Genade Grenier et résolu à l'unanimité des maires présents que le conseil de la MRC de Bonaventure prend acte de la

liste des chèques émis en date du 1^{er} avril au 30 avril 2020 visant le paiement des dépenses au montant de 651,808.14\$.

- ADMINISTRATION-

- PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2019 -

Monsieur Luc Audet de la firme comptable Raymond, Chabot, Grant Thornton présente les états financiers 2019. Les états financiers sont déposés au conseil de la MRC et le résultat est le suivant:

Nous terminons l'année financière avec un excédent de fonctionnement de l'exercice pour un montant de 266 565\$ pour un solde non affecté à la fin de l'exercice de l'ordre de 753 733\$.

En ce qui concerne le TNO, nous terminons l'année financière avec un excédent de fonctionnement de 33 745\$ pour un surplus non affecté au 31 décembre 2019 de l'ordre de 73 915\$.

**RÉSOLUTION 2020-05-80 Autorisation signature Protocole
d'entente
Fonds d'aide aux initiatives régionales
(FAIR) - Volet 4**

IL EST PROPOSÉ par le maire Denis Gauthier et résolu à l'unanimité des maires présents que monsieur Éric Dubé, préfet est autorisé à signer pour et au nom de la MRC de Bonaventure un protocole d'entente avec le ministre de l'Économie et de l'Innovation ayant pour objet le fonds d'aide aux initiatives régionales (FAIR) - Volet 4.

- Ressources humaines -

La directrice générale et l'aménagiste ont remis leur lettre de départ à la retraite pour la fin juin. A cet effet, le comité administratif se réunira et déposera des recommandations au conseil de la MRC pour le remplacement de ces deux postes. Une réunion spéciale se tiendra en début juin pour ce dossier spécifique.

- MATIÈRES RECYCLABLES-

**RÉSOLUTION 2020-05-81 Demande de report de la date limite
pour la production et la transmission
des déclarations sur le Portail du
régime de compensation pour la
collecte sélective des matières
recyclables de RECYC-Québec**

CONSIDÉRANT QUE le sous-ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, dans ses correspondances datées du 10 octobre 2019 et du 3 décembre 2019, en application de l'article 938.1 du Code municipal du Québec et en raison du caractère urgent et imprévisible de la crise du marché des matières recyclables, a autorisé les MRC Avignon et Bonaventure à renégocier, de gré à gré, certaines clauses du contrat avec Bouffard Sanitaire Inc., une division du Groupe Bouffard, selon certaines conditions;

CONSIDÉRANT QUE le 2 avril 2020, les MRC Avignon et de Bonaventure se sont vues soumettre une demande de modifications de ces conditions au contrat de service de CTTC par le Groupe Bouffard, conditions incluant des montants forfaitaires rétroactifs ainsi qu'une hausse des tarifs;

CONSIDÉRANT QU'une troisième demande de dispense devra être faite auprès du MAMH pour la renégociation de gré à gré du contrat avec le Groupe Bouffard couvrant ces nouvelles demandes tarifaires;

CONSIDÉRANT QUE la crise sanitaire COVID-19 sévissant présentement ajoute des délais supplémentaires difficilement quantifiables aux processus administratifs et ministériels;

CONSIDÉRANT QUE RECYC-Québec a repoussé la date limite pour la production et la transmission des déclarations sur le Portail du régime de compensation pour la collecte sélective des matières recyclables du 30 juin 2020 au 30 juillet;

CONSIDÉRANT le coût supplémentaire engendré par toute correction à une déclaration transmise (audits supplémentaires) ainsi que les ajustements découlant d'une correction à une déclaration sont faits sur la compensation due à la MRC l'année suivante nous pénalise financièrement;

EN CONSÉQUENCE: IL EST PROPOSÉ par le maire Lise Castilloux et résolu à l'unanimité des maires présents que les municipalités de la MRC de Bonaventure demande à RECYC-Québec de reporter pour une seconde fois, la date limite du 30 juillet au 30 août pour produire et transmettre les déclarations sur le Portail du régime de compensation pour la collecte sélective des matières recyclables.

- AMÉNAGEMENT ET FORÊT -

Monsieur Bélair, aménagiste fait un résumé des dossiers en cours.

**RÉSOLUTION 2020-05-82 Approbation des projets réalisés
Travaux d'aménagement forestier
réalisés sur les TFR saison 2019-2020**

IL EST PROPOSÉ par le maire Hazen Whittom et résolu à l'unanimité des maires présents que le conseil de la MRC de Bonaventure approuve le registre annuel des projets réalisés dans le cadre des travaux d'aménagement forestier réalisés sur les TFR pour la saison 2019-2020.

**RÉSOLUTION 2020-05-83 Approbation du registre annuel des
projets planifiés - Travaux
d'aménagement forestier projetés sur
les TFR pour la saison 2020-2021**

IL EST PROPOSÉ par le maire Colette Dow et résolu à l'unanimité des maires présents que le conseil de la MRC de Bonaventure approuve le registre annuel des projets planifiés - travaux d'aménagement forestiers projetés sur les TFR pour la saison 2020-2021.

- TERRITOIRE NON ORGANISÉ -

**RÉSOLUTION 2020-05-84 Autorisation d'effectuer le
dénéigement - route du Quai - Canton
de St-Godefroi**

ATTENDU QUE suite à la rénovation cadastrale, une partie de la route du Quai bande de 70 pieds - qui appartenait à la municipalité de Canton de St-Godefroi appartient désormais au TNO de la MRC de Bonaventure;

ATTENDU QUE la municipalité de Canton St-Godefroi entretenait cette route

afin que les pêcheurs puissent avoir accès à leurs bateaux de pêche de façon sécuritaire durant la saison hivernale;

ATTENDU QUE la municipalité de Canton St-Godefroi demande à la MRC de Bonaventure l'autorisation de continuer le déneigement de cette partie de route;

POUR CES MOTIFS: IL EST PROPOSÉ par le maire Marie-Louis Bourdages et résolu à l'unanimité des maires présents que le conseil de la MRC de Bonaventure autorise la municipalité de Canton de St-Godefroi à procéder au déneigement de cette partie de route du Quai, et ce, pour une durée de 8 ans. Cette autorisation est donnée à condition que la municipalité oblige l'entrepreneur responsable de l'entretien des chemins d'hiver à posséder une assurance en responsabilité civile d'une couverture d'au moins 2 000 000\$

- DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE -

RÉSOLUTION 2020-05-85 Contrat de service pour débits automatisés

CONSIDÉRANT que la MRC de Bonaventure doit effectuer des moratoires pour les prêts via les fonds FLI et FLS étant donné la situation de crise sanitaire;

CONSIDÉRANT que la MRC de Bonaventure aura plus de flexibilité à effectuer des prélèvements ou encore à accorder des moratoires de paiement en transmettant à l'entreprise Perceptec les sommes à percevoir;

EN CONSÉQUENCE: IL EST PROPOSÉ par le maire Denis Gauthier et résolu à l'unanimité des maires présents que le conseil de la MRC de Bonaventure madame Anne-Marie Flowers, directrice générale, secrétaire-trésorière à signer un contrat de service pour débits automatisés.

RÉSOLUTION 2020-05-86 Autorisation signature - Addenda protocole d'entente d'aide financière -

IL EST PROPOSÉ par le maire Genade Grenier et résolu à l'unanimité des maires présents que le préfet, monsieur Éric Dubé et madame Anne-Marie Flowers, directrice générale, secrétaire-trésorière soient autorisés à signer un addenda au protocole d'entente financière dans le cadre des Fonds de la Fondation Lucie et André Chagnon (FLAC) en développement social et le Centre d'action bénévole Saint-Alphonse-Nouvelle. Cet addenda vise à redéfinir le point 1.3 concernant le nom du projet financé.

RÉSOLUTION 2020-05-87 Autorisation signature convention de modification avec le ministre de l'immigration, de la francisation et de l'intégration dans le cadre du programme mobilisation-diversité

IL EST PROPOSÉ par le maire Roch Audet et résolu à l'unanimité des maires présents que madame Anne-Marie Flowers, directrice générale, secrétaire-trésorière à signer la convention de modification à la convention d'aide financière avec le ministre de l'Immigration de la Francisation et de l'Intégration dans le cadre du programme Mobilisation-Diversité.

RÉSOLUTION 2020-05-89 Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par le maire Marie-Louis Bourdages que l'assemblée soit levée.

Note: En signant le procès-verbal, le préfet reconnaît avoir signé chacune des résolutions contenues dans celui-ci.

.....
Éric Dubé, préfet

.....
Anne-Marie Flowers, directrice générale, secrétaire-trésorière